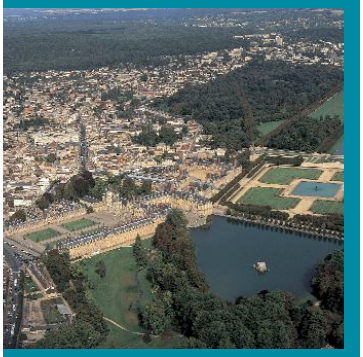

Le Pôle d'Excellence du Tourisme de Seine-et-Marne :

une véritable opportunité à la hauteur des enjeux territoriaux...

Communiqué de Presse / Juillet 2009

Contact presse :

Comité Départemental du
Tourisme de Seine-et-Marne
Service Presse
11 rue Royale
77300 Fontainebleau

Tél : 01 60 39 60 39
E-mail : presse@tourisme77.fr
Site : www.tourisme77.fr
Espace pro - Espace presse

Institut Français du Tourisme

îledeFrance

Seine-et-Marne tourisme

Conseil Général SEINE & MARNE

Communiqué de Presse
Juillet 2009

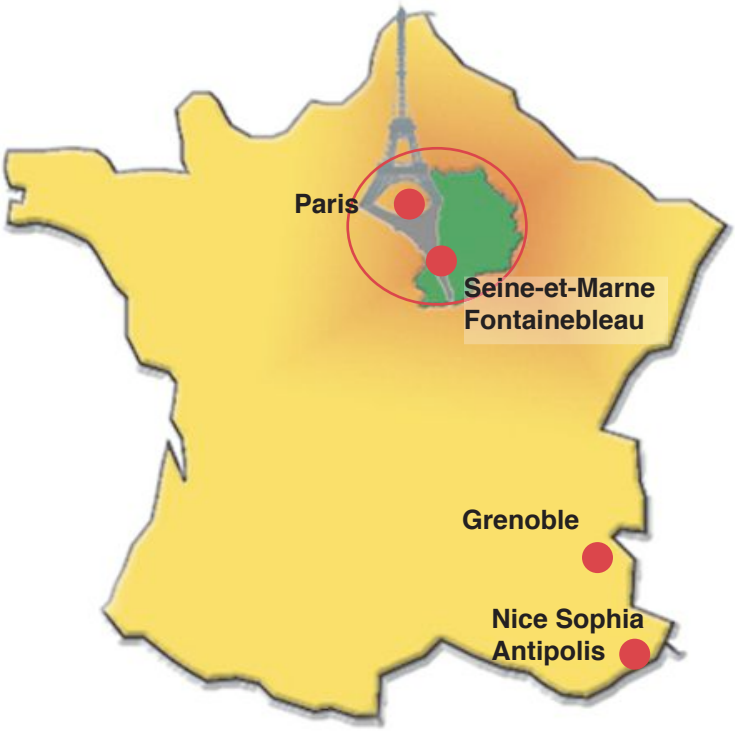

Dans le cadre de la création de l'Institut Français du Tourisme (IFT), le Pôle d'Excellence du Tourisme de Seine-et-Marne est lancé le 15 juillet à Fontainebleau.

Un réseau de pôles d'excellence à vocation internationale pour la recherche, la formation et l'innovation dans le tourisme formera prochainement l'Institut Français du Tourisme.
Le lancement du Pôle d'Excellence du Tourisme de Seine-et-Marne à Fontainebleau en constitue une étape essentielle.

L'Institut Français du Tourisme

Le constat de changements majeurs et la professionnalisation du tourisme au niveau international ainsi que le déficit observé en France en termes de développement et de formation de haut niveau dans ce secteur, ont conduit à la création d'un Institut National capable de répondre à ces nouveaux défis.
L'Institut Français du Tourisme (IFT) est un réseau national de pôles d'excellence à vocation internationale dédié à la recherche-développement, à l'innovation, à la veille et à la formation en tourisme.
Il s'agit ainsi de doter notre pays d'un outil capable de contribuer à préparer son avenir touristique.
Cet institut innovant et original est une structure dont l'essentiel de l'action s'exerce en réseau en favorisant les synergies et complémentarités entre partenaires (collectivités, entreprises, organismes publics ou privés de formations) pour susciter des réflexions, des échanges, des recherches, des innovations ainsi que des formations mieux adaptées, tant au sein de chacun des pôles d'excellence, qu'au travers de coopérations nationales et internationales.

L'historique :

Le projet de l'IFT, après avoir fait l'objet d'une préparation et de concertations approfondies depuis 2005, a été présenté en juin 2008 par les deux co-présidents de l'association de préfiguration, Paul Dubrule et Jean-Jacques Descamps, le président délégué Jean-Luc Michaud, avec les vice-présidents de l'association et notamment Lionel Walker.

Au cours de l'année écoulée, l'association de préfiguration a engagé différentes actions-tests, constitué un Conseil scientifique et professionnel, initié des enquêtes sur les métiers, préparé des opérations de coopération internationale et défini les missions et structures de l'IFT.

L'IFT sera ainsi lancé le 30 septembre 2009 à Paris dans sa forme définitive.

.../...

IFT Institut Français du Tourisme
îledeFrance
Seine-et-Marne tourisme
Conseil Général SEINE & MARNE

Quatre pôles d'excellence forment l'IFT :

La mise en place des pôles fondateurs sera effective dès septembre 2009, tout comme l'IFT lui-même :

- le pôle Paris, installé le 3 juin 2009,
- le pôle Côte d'Azur, le 8 juin 2009,
- le pôle Seine-et-Marne, le 15 juillet 2009,
- et le pôle Grenoble Rhône-Alpes, début septembre.

Chacun de ces pôles d'excellence réunira les grands acteurs du territoire concerné et définira ses priorités en matière de recherche-développement comme de formation, en tenant compte des ressources et des attentes de ses partenaires.

UN POLE D'EXCELLENCE DU TOURISME EN SEINE-ET-MARNE

Dans un contexte international de plus en plus concurrentiel, l'activité touristique est plus que jamais liée au développement de la recherche et de la formation. En concordance avec une nouvelle politique ambitieuse du Tourisme en Seine-et-Marne, portée par le nouveau schéma départemental du tourisme, ce pôle d'excellence s'inscrit parfaitement dans le projet territorial marqué par le pôle touristique régional Seine-et-Loing.
Ce Pôle d'Excellence du Tourisme, l'un des premiers en France, fédère de façon originale et pertinente les acteurs du public et du privé sur les thèmes majeurs du tourisme national et international (notamment ceux de la recherche et de la formation), appliqués à un territoire d'exception.
A l'heure où le paysage touristique national est en pleine mutation : retrait de l'Etat, restructuration territoriale du tourisme (compétence partagée entre les départements et les régions), création de l'agence "Atout France", le Pôle d'Excellence du Tourisme contribuera à affirmer la place de la Seine-et-Marne au premier plan du Tourisme national et international.

Fontainebleau : un choix stratégique...

Ce pôle permettra également de conforter la place de la Seine-et-Marne par rapport au Grand Paris et contribuera à assurer une meilleure complémentarité entre les territoires du département par l'émergence, dans la partie sud, d'un véritable pôle d'économie touristique.
Le choix stratégique de Fontainebleau réunit de nombreux atouts en associant une image internationale renouvelée à un patrimoine exceptionnel et reconnu.

Son rayonnement est dû au château, inscrit par l'UNESCO au Patrimoine Mondial de l'Humanité, à la présence de Grandes Écoles de niveau international portant la réputation d'excellence de Fontainebleau en terme d'enseignement, et à des lieux culturels de renommée internationale, auxquels viendra peut-être s'ajouter le projet du Musée National de l'Histoire de France.

Fontainebleau profite également d'une situation privilégiée et offre une grande facilité d'accès depuis Paris (autoroute, RER, ...) et depuis toute l'Europe, notamment en TGV (nouvel arrêt des TGV sud à Fontainebleau dès 2009). Le site bénéficie d'une qualité environnementale exceptionnelle avec la proximité de la Seine, d'une forêt domaniale de 20 000 ha classée "man and biosphere" par l'UNESCO, ainsi que du château et de son parc.
Tous ces atouts ont naturellement pesé dans le choix de ce pôle d'excellence.

Un site possible : les Héronnières...

Dès François I^{er}, ces lieux furent dédiés à l'élevage des hérons avant de faire place au chenil royal. L'actuel ensemble des Héronnières, construit de 1733 à 1740 par l'architecte Gabriel, a ensuite abrité les grandes écuries du palais du 18^{e} siècle à la chute du Second Empire...

Cet ensemble architectural exceptionnel fait partie du palais, lui-même inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité.
Le site a été révélé au grand public lors du dernier festival "Dépayz'arts", organisé par le Conseil général en décembre 2008.
La reconversion de ce site pourrait représenter une opportunité unique pour le sud de la Seine-et-Marne. L'installation du Pôle d'Excellence du Tourisme regroupant acteurs publics et privés, offrirait aux Héronnières et à Fontainebleau, une perspective de réhabilitation et de mise en valeur pleinement en harmonie avec l'esprit des lieux.